

**Séminaire du 6 mars 2023**

**Restitution et mise en œuvre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité**

**PROGRAMME DES ATELIERS**

Comment mettre en œuvre concrètement les actions prévues par la Stratégie Régionale pour la Biodiversité ? A travers ses différentes orientations, la SRB comprend 49 « fiches actions », qui doivent mobiliser les acteurs des territoires pour atteindre les objectifs de la Stratégie. Les ateliers organisés l'après-midi du 6 mars seront des temps de réflexion et de production collective.

**Vous pouvez vous inscrire à 1 atelier parmi les 5 proposés :**

- **4 ateliers thématiques (n°1 à 4)** pour poser le cadre de GROUPES DE TRAVAIL et de PROJETS PILOTES RÉGIONAUX visant à mobiliser l'ensemble de la société civile dans le passage à l'action pour la biodiversité,
- **1 atelier transversal (n°5)** pour co-construire le dispositif général d'ANIMATION et d'ACCOMPAGNEMENT à la mise en œuvre de la SRB.

Nom de l'atelier et description	Publics cibles	Capacité
<p><b>1. FORMATION DES ÉLUS ET DES ACTEURS PROFESSIONNELS</b></p> <p>Comment former les élus aux enjeux de biodiversité ? Comment faire évoluer les formations professionnelles pour y intégrer des clés de compréhension des enjeux de biodiversité et du changement climatique ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions D36 et D37, <a href="#">p.151-156</a></i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organismes de formation professionnelle et continue</li> <li>● Universités</li> <li>● Structures d'éducation au développement durable et à l'environnement</li> <li>● Structures spécialisées dans l'insertion et l'emploi</li> </ul>	<p>20 participants</p>
<p><b>2. STRATÉGIES LOCALES POUR LA BIODIVERSITÉ</b></p> <p>Comment évaluer les politiques menées par sa collectivité à travers le prisme des impacts sur la</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Élus</li> <li>● Agents des collectivités</li> <li>● Acteurs réalisant de l'animation et du conseil aux politiques publiques (agences</li> </ul>	<p>20 participants</p>

<p>biodiversité ? Comment élaborer une stratégie pour la biodiversité au niveau local ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions B17 (<a href="#">p.90-92</a>) et E42 (<a href="#">p.169-171</a>)</i></p>	<p>et établissements publics, syndicats mixtes, PNR, ...)</p>	
<p><b>3. ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES VERS DES PRATIQUES DE GESTION ET D'EXPLOITATION VERTUEUSES</b></p> <p>Comment aider les acteurs économiques à s'orienter vers des pratiques d'exploitation et de gestion plus favorables à la biodiversité ? Comment mieux intégrer la biodiversité domestique et cultivée locale dans ces pratiques ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions C27 et C28 (<a href="#">p.122-127</a>)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Acteurs réalisant des actions d'animation et d'accompagnement technique auprès des filières agriculture-élevage, forêt-bois, aquaculture (CEN, PNR, syndicats, ...)</li> <li>● Tous les acteurs privés intéressés par la gestion écologique de leurs espaces en maîtrise foncière</li> <li>● Acteurs spécialisés dans la conservation de la biodiversité domestique et cultivée</li> </ul>	<p>20 participants</p>
<p><b>4. ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS PORTÉS PAR LES CITOYENS ET LA JEUNESSE</b></p> <p>Comment favoriser l'émergence de projets favorables à la biodiversité portés par les citoyens et les jeunes ? Comment accompagner ces projets ?</p> <p><i>En savoir plus : fiches actions D34 et D35 (<a href="#">p.145-150</a>)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Tout acteur réalisant des actions d'animation socio-culturelle</li> <li>● Structures d'éducation au développement durable et à l'environnement</li> <li>● Réseaux académiques et rectorats</li> <li>● Associations</li> <li>● Fédérations sportives</li> <li>● Collectivités</li> </ul>	<p>20 participants</p>
<p><b>5. MISE EN ŒUVRE DE LA SRB</b></p> <p>L'objectif de cet atelier est d'identifier les attentes des acteurs et de collecter leurs idées pour préciser les modalités d'accompagnement à la mise en œuvre de la SRB.</p>	<p>Tout acteur souhaitant en savoir plus sur la SRB et faire des propositions pour la suite : aide au montage de projets, valorisation des actions menées, ...</p>	<p>pas de limite de capacité</p>